



CHAQUE JOUR EST UN NOUVEAU DÉPART

Annexe 2 -

Contrat de délivrance des Produits Tarifaires des Services de Mobilité du réseau SANKEO par les Fournisseurs de Services Numériques Multimodaux

Avril 2025

Annexe 2 –

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation du Fournisseur de service numérique multimodal (FSNM) et Règlements publics d'usage (RPU) du Gestionnaire

La présente Annexe 2 présente, d'une part, les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) du FSNM et, d'autre part, les Règlements publics d'usage du réseau SANKEO, que le Fournisseur de Service Numérique Multimodal (FSNM) doit impérativement porter à la connaissance des Usagers auxquels il délivre des Produits Tarifaires, en leur précisant que les RPU s'appliquent dès la validation du Produit Tarifaire concerné.

Le RPU de SANKEO est disponible sur le site internet de SANKEO sur la page : <https://www.sankeo.com/reglementation-bis/>

Les présentes CGVU sont les seules opposables pour l'exécution du Contrat, tel que stipulé, notamment, à l'Article 5.2 et à l'Article 7.3.2 du Contrat.